29 janvier 2007

Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2006-2015

Document d'information sur

L'offre future de main-d'œuvre au Canada

La croissance de l'offre de main-d'œuvre ralentira au cours de la décennie à venir

Selon un nouveau rapport de RHDSC, la population active au Canada (les personnes qui ont un emploi plus les chômeurs) devrait passer de 17,3 millions de personnes en 2005 à 19,1 millions en 2015. Le taux de croissance annuel de la population active serait en moyenne de 1,3 % pour la période de 2006 à 2010 et de 0,7 % pour la période de 2011 à 2015. Par comparaison, le taux moyen entre 1996 et 2005 était de 1,7 % avec des sommets de 2,9 % en 2002 et de 2,3 % en 2003. Le ralentissement de la croissance de la population active au cours des dix prochaines années découle d'un ralentissement attendu de la croissance de la population combiné à un recul du taux d'activité lié aux départs à la retraite des baby-boomers.

Le taux d'activité devrait passer de 67,2 % en 2005 à 66,7 % d'ici 2015 (le même niveau qu'en 2002), en raison de l'augmentation du nombre de personnes âgées au sein de la population, lesquelles participent moins à la population active que les personnes du groupe d'âge principal (25 à 54 ans).

L'immigration contribue déjà grandement à la croissance de la population au Canada. La contribution de l'immigration à la croissance de la population canadienne devrait demeurer relativement stable entre 2006 et 2015, représentant un ajout de 0,75 % à la population totale chaque année (près de l'apport moyen observé au cours de la dernière décennie). Par contre, l'émigration devrait retrancher 0,2 % de la population totale chaque année. En raison des faibles taux de fécondité dans la population canadienne, l'arrivée constante de nouveaux immigrants (total net après émigration) comptera pour une part de plus en plus grande de la croissance de la population totale et de la population active au cours de la décennie à venir.

Les sortants scolaires demeurent la principale source de nouvelle main-d'œuvre

La croissance de la population active est influencée à la fois par le nombre des nouveaux entrants sur le marché du travail et par celui des personnes qui le quittent, surtout en raison des départs à la retraite.

Le nombre d'étudiants qui sortent du système d'éducation canadien, que ce soit avant d'avoir terminé leurs études secondaires ou après avoir obtenu un

doctorat, demeurera la principale source de nouvelle main-d'œuvre pour le marché du travail canadien, représentant environ 550 000 nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année au cours de la prochaine décennie, plus qu'au cours des décennies 1980 et 1990. Les « sortants scolaires » compteront pour les *quatre cinquièmes* du total prévu de nouvelles personnes s'ajoutant chaque année à la main-d'œuvre canadienne (voir le graphique 1).

Le nombre de nouveaux immigrants qui se joindront à la population active canadienne sera de beaucoup inférieur à celui des sortants scolaires : il devrait atteindre un total d'environ 131 500 d'ici 2015, une augmentation par rapport à environ 121 000 en 2005.

Le nombre de personnes qui quittent la population active en raison de la retraite augmente et se rapprochera de plus en plus du nombre de sortants scolaires qui entrent sur le marché du travail.

Le groupe des personnes ayant une éducation postsecondaire sera celui qui croîtra le plus rapidement au sein de la population active

Le groupe de personnes ayant une éducation postsecondaire (collège ou université) devrait continuer à être celui qui croîtra le plus rapidement au sein de la main-d'œuvre canadienne. Cela reflète le fait qu'une plus grande proportion des jeunes adultes possèdent une éducation postsecondaire (environ 65 % de la main-d'œuvre âgée de 25 à 29 ans en 2005) comparativement aux travailleurs âgés qui quittent la population active (environ 55 % des personnes entre 55 et 64 ans en 2005).

Le nombre de participants à la population active qui possèdent un diplôme universitaire devrait croître à un taux annuel moyen de 2,2 % au cours des dix prochaines années, une croissance plus rapide que pour les autres niveaux de scolarité. Les diplômés universitaires devraient représenter 24,4 % de la population active d'ici 2015, une augmentation comparativement à 21,8 % en 2005 et à 13,8 % en 1990 (le nombre de participants à la population active ayant un diplôme universitaire a augmenté en moyenne de 4,4 % par année au cours de la période de 1990 à 2005, comparativement à 1,3 % pour la population active en général).

En comparaison, le nombre de participants à la population active sans diplôme d'études secondaires devrait diminuer de 1,0 % en moyenne chaque année au cours de la décennie à venir. Ce groupe représenterait 11,8 % de la population active en 2015, une diminution comparativement à 14,6 % en 2005 et à 28 % en 1990. Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires et celles ayant un diplôme d'études collégiales devraient constituer des parts relativement constantes de la population active, soit 30 % et 34 % respectivement (voir le graphique 3).

Le niveau de scolarité moyen au sein de la population active continuera d'augmenter, mais à un rythme moins rapide qu'au cours des dernières décennies. Les baby-boomers étaient beaucoup plus instruits que leurs parents; leurs enfants sont également plus instruits qu'eux, mais la différence est moindre.

L'offre de main-d'œuvre croîtra plus rapidement dans les professions qui demandent habituellement une formation universitaire

Conformément aux prévisions du nombre de participants à la population active par niveau d'éducation, le nombre de participants à la population active devrait croître le plus rapidement au sein des professions qui exigent habituellement une formation universitaire, avec une croissance annuelle moyenne prévue de 1,6 %. En comparaison, le nombre de participants à la population active pour les professions qui n'exigent habituellement pas de diplôme d'études secondaires croîtra le moins rapidement, à un taux annuel de 0,6 % (voir le graphique 4).

L'offre et la demande de main-d'œuvre devraient croître de façon relativement comparable

Les projections de RHDSC montrent que l'offre et la demande de main-d'œuvre augmenteront plus ou moins au même rythme au cours des dix prochaines années. Cela est dû en grande partie à l'hypothèse que la Banque du Canada réussira à garder la demande globale pour les biens et les services généralement au même niveau que la capacité de production, afin de maintenir l'inflation dans les limites prévues.

À court terme (2006-2010), la demande de main-d'œuvre devrait croître annuellement de 1,4 %, soit un peu plus rapidement que la croissance prévue de l'offre de main-d'œuvre (1,3 %). Pour la période de 2011 à 2015, la croissance de l'emploi devrait ralentir à 0,8 % par année, un taux un peu plus élevé que pour la croissance de la population active (0,7 % par année). En raison de cette croissance légèrement plus rapide de l'emploi, les prévisions montrent une diminution graduelle du taux de chômage de 6,8 % en 2005 à 6,0 % en 2010 et à 5,6 % en 2015 (voir le graphique 2). Cela reflète en partie l'augmentation de la part des travailleurs âgés dans la population active, lesquels connaissent généralement moins d'épisodes de chômage que les autres travailleurs.

L'offre et la demande par niveau de compétence devraient croître de façon similaire au cours de la décennie à venir

Les prévisions de RHDSC montrent également que la croissance à venir de l'offre et de la demande de main-d'œuvre par niveau de compétence sera relativement comparable. Les niveaux de compétence correspondent à des grappes de professions qui requièrent habituellement des niveaux différents d'éducation :

- les professions du domaine de la gestion, qui exigent souvent, mais pas toujours, une formation universitaire,
- les professions qui exigent habituellement une formation universitaire,
- les professions qui exigent habituellement une formation collégiale ou une formation d'apprenti,
- les professions qui exigent habituellement une formation secondaire,
- les professions qui n'exigent habituellement qu'une formation en cours d'emploi.

La croissance de l'emploi a été plus rapide pour les groupes professionnels plus qualifiés, ceux qui exigent habituellement une formation universitaire, et plus lente dans les groupes qui demandent moins de compétences. Malgré tout, il semble que la forte croissance de l'emploi dans les professions exigeant un niveau de

compétence plus élevé au cours des vingt dernières années a été comblée par une offre croissante de travailleurs qualifiés au Canada. Les taux de chômage de la plupart des différents niveaux de compétence, comparativement à la moyenne des autres niveaux, n'ont pas montré de tendance perceptible depuis 1987, tandis que les salaires réels par niveau de compétence ont été plutôt constants depuis 1997.

Au cours des dix prochaines années, près des deux tiers de toutes les ouvertures d'emploi (celles liées à la création de nouveaux emplois plus celles liées aux départs à la retraite) seront dans des professions qui nécessitent habituellement une formation postsecondaire ou des professions liées à la gestion. Les prévisions de RHDSC suggèrent que la croissance à venir de l'offre de main-d'œuvre par niveau de compétence permettra de répondre à ces besoins.

Défis liés à l'appariement de l'offre et de la demande pour certaines professions

Cependant, des écarts entre l'offre et la demande sont prévus pour plusieurs professions au sein des grandes grappes professionnelles. Par exemple, plusieurs professions du secteur de la santé font présentement face à des pénuries, une situation qui devrait se poursuivre au cours des dix prochaines années. Des pénuries surviendront pour certaines professions davantage en raison des départs à la retraite que de la création de nouveaux emplois. Les départs à la retraite compteront pour plus des deux tiers des ouvertures d'emploi en moyenne au cours de la décennie à venir (comparativement à une ouverture d'emploi sur deux au cours de la dernière décennie).

D'autre part, une situation d'offre excédentaire devrait persister dans les professions (exigeant généralement moins de qualifications) propres au secteur primaire, à la transformation, fabrication et services d'utilités publiques, à la vente et services et pour les opérateurs de machines de bureau.

La coexistence de professions pour lesquelles il y a des emplois sans travailleurs et d'autres pour lesquelles il y a des travailleurs sans emploi suggère qu'un effort est nécessaire pour mieux faire correspondre les compétences des sortants scolaires et des travailleurs aux besoins du marché de l'emploi. Même si les incertitudes inhérentes aux prévisions du marché de l'emploi signifient que l'appariement ne peut jamais être parfait, ce dernier pourrait être amélioré par une meilleure information sur les pénuries et surplus anticipés dans les différentes professions et par une plus grande flexibilité du système d'éducation postsecondaire face aux besoins changeants du marché du travail.

Graphique 1 :
Nouveaux entrants sur le marché du travail : Sortants scolaires et immigration, 2006-2015

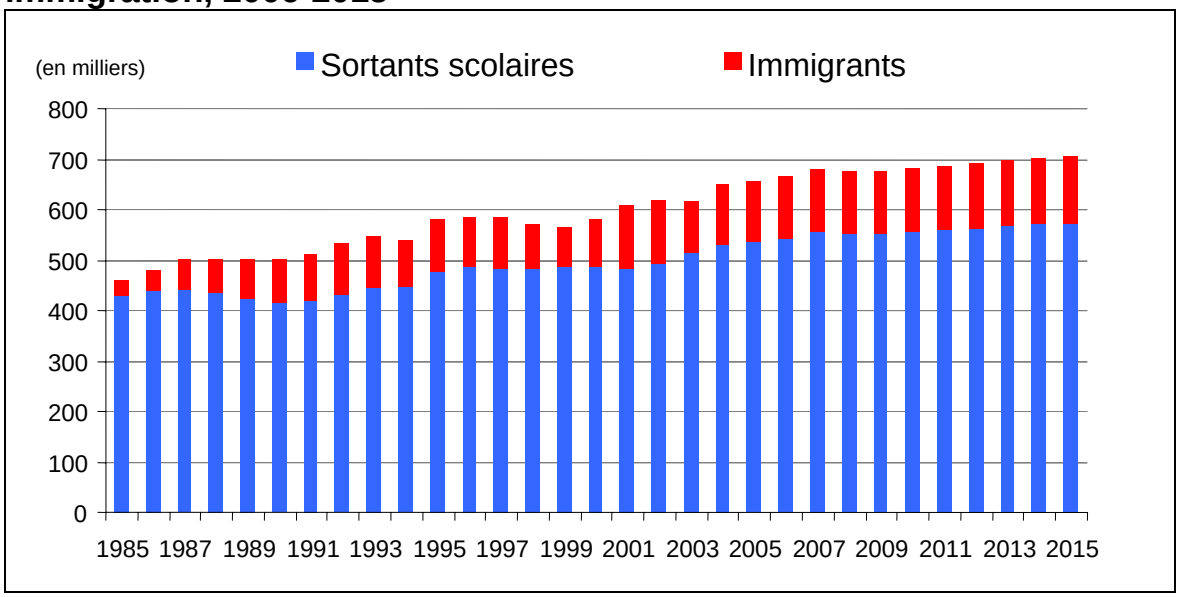

Sources : Statistique Canada et RHDSC, Direction de la recherche sur la politique stratégique (Perspectives du marché canadien du travail pour la prochaine décennie, 2006-2015, octobre 2006).

Graphique 2 :
Prévisions pour le marché du travail, 2006-2015

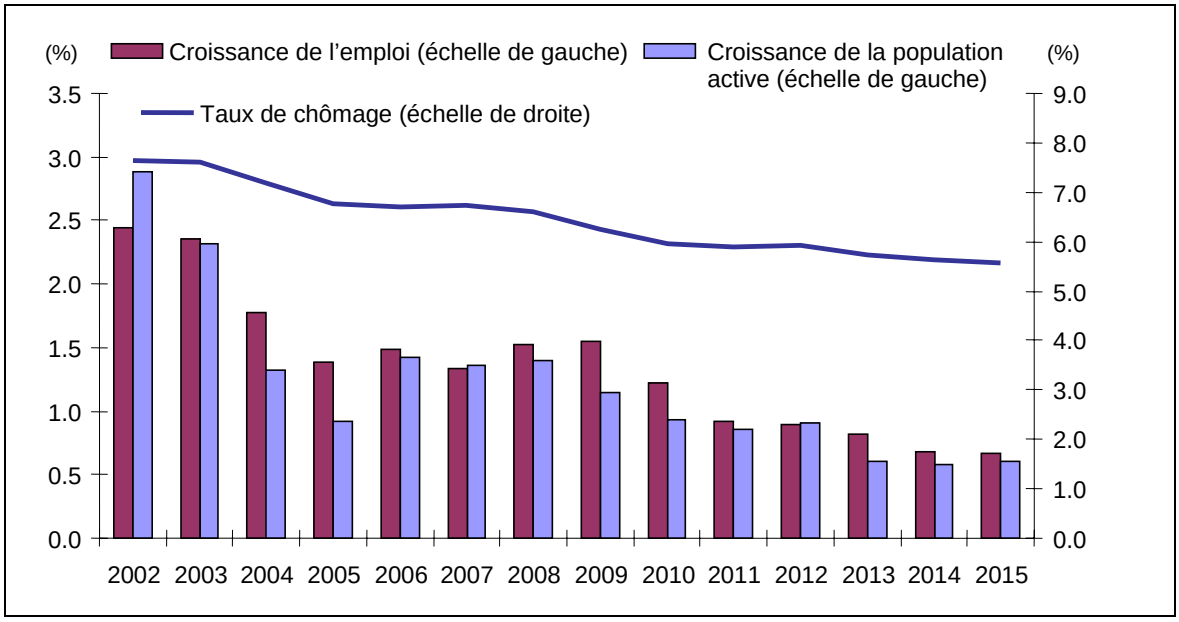

Sources : Statistique Canada et RHDSC, Direction de la recherche sur la politique stratégique (Perspectives du marché canadien du travail pour la prochaine décennie, 2006-2015, octobre 2006).

Graphique 3 :
Part de la population active par niveau d'éducation

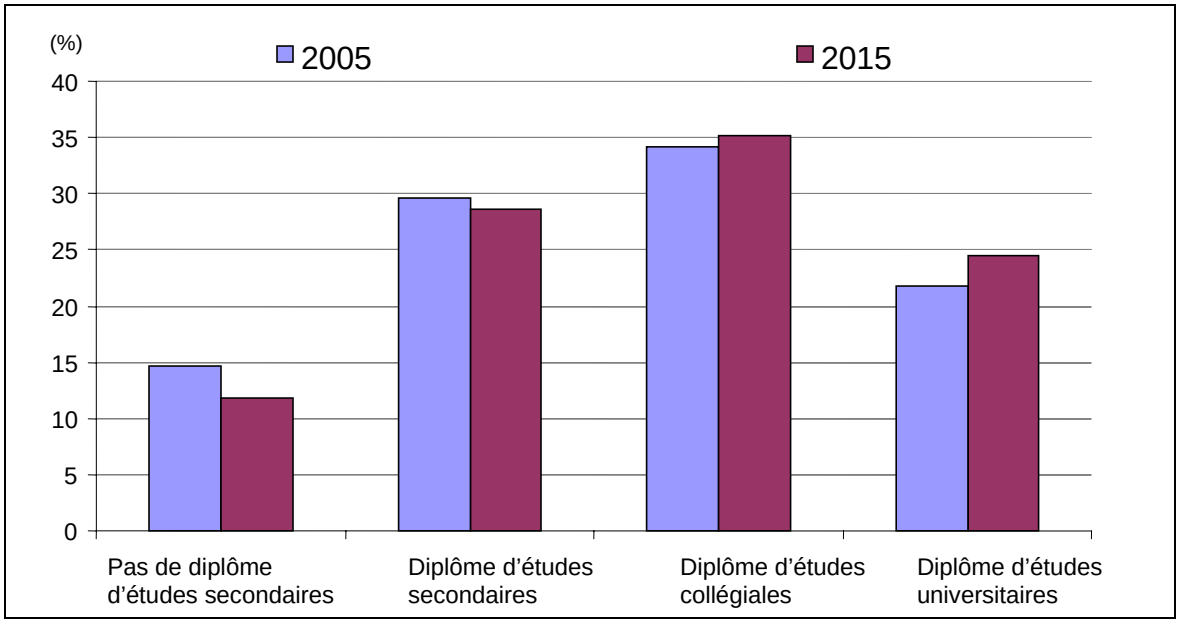

Sources : Statistique Canada et RHDSC, Direction de la recherche sur la politique stratégique (Perspectives du marché canadien du travail pour la prochaine décennie, 2006-2015, octobre 2006).

Graphique 4 :
Croissance de la population active par niveau de compétence (profession)

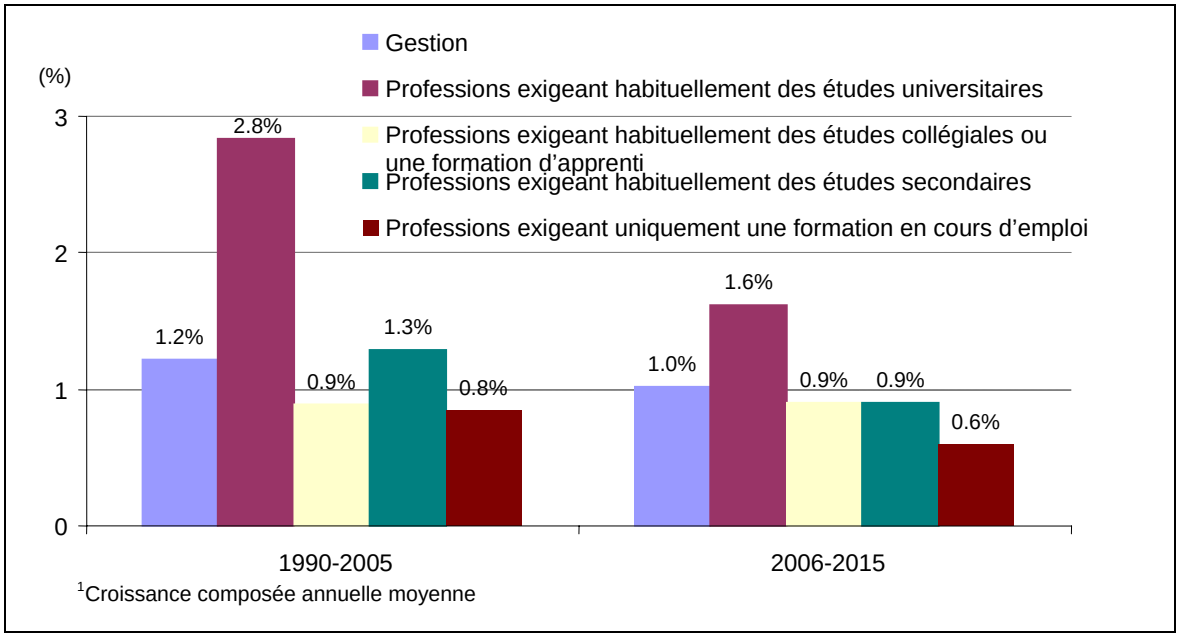

Sources : Statistique Canada et RHDSC, Direction de la recherche sur la politique stratégique (Perspectives du marché canadien du travail pour la prochaine décennie, 2006-2015, octobre 2006).